

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LE FANTASQUE.

N. AUBIN, *Rédacteur*,  
W. H. ROWEN, *Imprimeur*.

PROPRIÉTAIRES.

No. 46, *Rue Grônt, St. Roch*,  
No. 7, *Rue des Prairies, St. Roch*.

## CONDITIONS.

Ce Journal se publie au No. 46, *Rue Grônt, St. Roch*, deux fois par semaine, le LUNDI et le JEUDI. La feuille du Lundi contient 5 pages et se vend quatre sous; celle du Jeudi en à 4 et se vend deux sous. L'abonnement est de *un shilling* par mois, ou *dix shillings* par année, payable d'avance. On peut souscrire pour autant de mois que l'on veut. Les frais de poste se monteront à cinq shillings par année. On n'enverra pas le journal à la campagne pour moins de six mois.

Les ANNONCES seront insérées au prix des autres Journaux.



## DEPOTS.

On trouve le *Fantasque* au bureau du Journal, chez Mr. F. JINGRAS, marché de la Haute Ville, et chez Mr. ANT. MATTE, Basse-Ville.

## AGENTS.

*Montréal*. — Chez Mr. IGNACE BOUCHER, *Rue Ste. Thérèse*, où l'on reçoit de souscriptions.

*Trois Rivières*. — Chez M. OLIVIER BUREAU, *Etud. en Droit*.

Les personnes qui désirent se charger de l'agence du *Fantasque* dans les campagnes, ont priées de nous le faire savoir.

*Je n'obéis ni, ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.*

Vol. 3.

Québec, 13 Septembre, 1841.

No. 75.

## MELANGES.

### INDUSTRIES LEGALES. — CES GUEUX D'HUISSIERS.

Pour le vulgaire, un huissier est un homme grand, sec, à la face livide, aux yeux renfoncés, aux doigts crochus, vieux avant l'âge, coiffé d'un faux toupet, affublé de lunettes et tout de noir habillé. Erreur, erreur complète :

Les huissiers ne sont pas ce qu'un vain peuple pense.

Des huissiers de Paris, du moins. Quant à ceux de la province, ils n'ont pas encore entièrement dépouillé le caractère et les habitudes du vieux procureur; mais ceux de la capitale se sont laissés aller depuis longtemps au flot de la civilisation et marchent avec le siècle.

L'huissier de Paris est un homme, comme un autre à l'épiderme; il est même mieux que beaucoup d'autres. Il a étudié le droit pour être avocat, et puis on est fallu qu'il ne débutât au barreau d'une manière brillante; il ne lui manquait qu'une seule chose pour obtenir un beau succès, le talent de la parole. Il n'est

alors confiné dans une étude d'avoué pour s'aguerrir dans la chicane, et il a fait des copies de pièces et des requêtes pendant quatre ou cinq ans, moyennant cinq cents francs d'appointemens. Le besoin de conquérir une position s'étant fait sentir à lui chaque jour davantage, il a marchandé plusieurs études, et leur prix exorbitant l'a éffrayé. Enfin il s'est rebattu sur une charge d'huissier dont le patron, forcé de vendre précipitamment, par suite de quelques *exploits* trop fameux, a dû lui accorder du temps pour le paiement faute d'avoir celui de chercher un acquéreur mieux foncé.

A peine installé, l'huissier veut mettre à profit la dose de grâce personnelle et d'amabilité que la nature lui a départie ; il se fait habiller par Humann et coiffer par Mme Gibus, cultive les bottes vernies, étudie la théorie de la cravate et s'exerce à jouer du lorgnon. Lorsqu'il est aussi bien dressé au dandyisme qu'un huissier peut l'être, il se fait présenter dans quelques salons sous le pseudonyme de jurisculte et se met simultanément en quête de vieilles clientes et de jeunes filles à marier.

Dans une soirée, l'huissier parle musique, danse, littérature et beaux-arts comme une personne naturelle ; il déchiffre même au besoin un quadrille et fait sa partie dans un duo. C'est tout au plus si les charmes de la bouillotte ou de l'écarté peuvent lui faire oublier ceux des dames qui n'en ont pas, mais qui, à défaut de la nature, sont richement dotées par la fortune. L'huissier sait fort bien que sa position sociale n'est pas de nature fort séduisante, et puis sa charge, dont il se prévaut comme d'une fortune acquise, est bien acquise si l'on veut, mais n'est pas payée, et l'on aime mieux autre chose.

En conséquence, pour avoir des chances de dot et d'hyménée, l'huissier n'adresse d'ordinaire ses hommages qu'à la plus laide moitié de la plus belle moitié du genre humain.

Dès qu'il est pourvu, bien ou mal, ne croyez pas que l'huissier, en sa qualité d'exécuteur du Code, reste dans une stricte légalité sur l'article 242 du Code civil, section de la *fidélité conjugale*. Il court, à la vérité, un peu moins les salons, mais beaucoup plus les spectacles, les bals masques et les jardins publics. Il tourne au viveur, au Cupidon, au Lovelace. Il achète une créance contre quelque directeur de théâtre, le poursuit à outrance jusqu'à contrainte par corps, et lui accorde une capitulation honorable à la condition de pouvoir papillonner dans les coulisses.

Ce droit acquis, il en profite tous les soirs pour ne pas le laisser périmer : il se faufile durant l'entracte dans le foyer des acteurs, offre une prise au père noble, salue le premier comique, présente un bouquet à la jeune première et captive les bonnes grâces du carlin maternel avec des gimblétés intéressées. Il est là dans son élément, au milieu de son triomphe. Il prend part à la conversation générale en intercalant un éclat de rire entre deux anecdotes et fait sa provision de bons mots et de chroniques scandaleuses pour en régaler, à huis clos, le lendemain, les clercs de son étude. C'est, avec le pain de quatre livres, la seule chose dont il les régale pour leur déjeuner.

L'huissier tient honorablement sa place dans un souper, découpe proprement une volaille et verse le vin de Champagne de toute la hauteur de son bras sans en répandre une goutte. Il ne se fait pas prier au dessert pour chanter une chanson légère ou raconter tout haut, sous le sccan du secret, ses bonnes fortunes, qu'il ne manque jamais d'exagérer, absolument comme ses mémoires de frais.

Il est bon vivant et sans rancune : il vous aurait ruiné par ses poursuites et

aurait opéré la saisie de votre mobilier le matin même qu'il ne vous en vouloit pas pour cela et n'en serait pas moins satisfait de vous avoir pour voisin de table. La vie, selon lui, est une aimable folie qu'il faut savoir embellir par les protéès et les assignations. Il instrumentait contre vous pour soixante francs, il en dépensa quatre-vingts pour vous donner à dîner. Vous vous quittez les meilleurs amis du monde, et vous lui prenez la main s'il a oublié de vous la tendre.

Trois jours après il mettra les recors à vos troussees et vous fera enfermer à Cllichy, ce qui ne l'empêchera pas d'avoir pour vous beaucoup d'amitié. C'est la philosophie du métier.

Du reste, dans l'exercice de ses fonctions, il est strict observateur de la légalité et ne détrouse jamais ses pratiques qu'en vertu du Code. Ne vous étonnez donc pas s'il se proclame honnête homme. Il en a le droit, de par la loi.

À cinquante ans il se retire des affaires avec une réputation un peu boiteuse et une fortune bien assise. S'il a un fils, il en fait un agent de change, si une fille, il la marie à un fils de pair de France.

On le nomme juge de paix de son arrondissement et on lui donne la croix d'honneur. C'est ce qui vous prouve que la vertu est toujours récompensée.

### Chronique des Tribunaux.

LA LEÇON DE POLITESSE.—Bastien, qui le croirait ? assigne son maître, l'élegant marquis de B... devant le juge de paix.

*Le juge.*—M. le marquis, pourquoi avez-vous renvoyé Bastien sans lui laisser les huit jours de rigueur pour trouver une autre place ?

*Le marquis.*—Parce que le diable a manqué à une règle immuablement établie dans ma maison.

*Le juge.*—Laquelle ?

*Le marquis.*—Celle de ne jamais demander de l'argent à mes amis pour les démarches faites en leur faveur. Vous comprenez que je ne veux pas que mes gens soient des mendiants.

*Bastien.*—Moi, mendiant ! si donc ! M. le marquis, je n'ai jamais tendu la main qu'aux dames (rires) pour les faire monter ou descendre de votre appartement... (Rire général.)

*Le marquis.*—Il n'en est pas moins vrai, maraud, que tu as demandé au comte de P... chez lequel je t'envoyais en commission, une récompense de 20 fr. pour l'embaras qu'il te donnait.

*Bastien,* d'un ton bénin.—Ah ! M. le marquis, on m'aura calomnié auprès de vous : je n'ai rien demandé ; c'est à dire que M. le comte a voulu se venger de moi. J'ai eu le malheur de vouloir lui apprendre la politesse.

*Le marquis.*—Tu apprends la politesse à un secrétaire d'ambassade ?

*Bastien.*—Pourquoi pas ? Voici comment les choses se sont passées ; je les aurais racontées plus tôt, si vous aviez voulu m'écouter. Vous aviez l'habitude de m'envoyer porter du gibier toutes les semaines à M. de P... Or, selon les règles de la politesse, toute peine mérite salaire ; cependant ce gentilhomme, en recevant vos présents, se contentait de me dire : C'est bien, va t'en ! Je ne pus m'empêcher de trouver cela un peu brusque pour un diplomate ; je résolus de lui apprendre la politesse... non pas en prenant l'initiative, mais en me faisant prier par lui. (Rire général.)

*Le marquis,* intrigué.—Voyons, comment ?

*Bastien.*—Je prends un jour deux lièvres et des cailles qui lui étaient destinés.

et, entrant dans son salon, je les jette sur la table en criant : « *C'est pour vous!* Puis je sors. Le comte m'arrête et me dit : « *Maraud ! je vais t'apprendre la civilité ; va t'asseoir dans mon fauteuil et laisse-moi remplir ton rôle. ... je t'enseignerai le moyen d'être moins rustre.* » J'obéis, je m'installe dans son Voltaire et je croise les jambes avec majesté, comme si je n'avais fait que cela toute ma vie.

*Le marquis, impatient.* — Eh bien ! après ?

*Bastien.* — M. voyant à mon emploi, le comte prend le gibier, fait une fausse sortie et rentre en me disant d'une voix mielleuse : « *M. de P. ... voici du gibier que mon maître vous prie de vouloir bien accepter.* » Là-dessus, j'accepte l'offrande et sans me déranger, je réponds : « *Mon garçon, tu es trop complaisant pour que je ne récompense pas ton zèle : tiens, voilà vingt francs pour boire à ma santé.* » (Rire général dans l'auditoire.) Le comte comprit la leçon et me donna ce que je lui offrais. Il n'y pas de mendicité dans mon fait ; c'est un cours mutuel de belles manières.

Le marquis à ce récit de son valet, rit et n'a plus de colère. Il déclare le garder à son service, à condition qu'il renoncera à ses titres de professeur.

## LE FANTASQUE.

QUÉBEC, 13 SEPTEMBRE, 1841.

### S. A. R. LE PRINCE DE JOINVILLE

Rien ne peut égaler la sensation qu'a produite parmi nos citoyens de tous les rangs le bruit qui s'est répandu ces jours derniers de l'arrivée prochaine à Québec de S. A. R. le prince de Joinville. Nous ne savons sur quelle autorité croire à cette nouvelle, vu que rien d'officiel encore ne semble annoncer des préparatifs de réception, si l'on en excepte quelques grands exercices de troupes qu'on attribue au voyage du noble et intéressant voyageur. Chacun est sur le qui vive, chacun propose ses plans, chacun est avide de pouvoir imaginer un moyen de recevoir dignement le premier prince français qui ait visité le Canada, cet antique et digne fleuron de la couronne de France.

Depuis quelques jours un grand nombre de citoyens respectables sont venus nous témoigner leur désir de voir consulter immédiatement l'opinion publique sur des démarches à faire en cette occasion. Quelques uns sont d'avis d'attendre et de voir ce que les autorités militaires feront, soit séparément soit conjointement avec le civil ; d'autres voudraient une adresse de félicitations et de sympathie signée et présentée publiquement ; celui-ci voudrait une procession ; celui-là un bal ; enfin il y a unanimité sur le but mais extrême division sur les moyens. Maintenant, voici quelle serait notre idée, que le public pourra peser et modifier à son goût selon les convenances de rang et autres bagatelles que nous ne nous faisons pas fort de connaître ; nous exprimons ce que nous aimerions à voir et nous sommes certain d'avoir de notre côté une grande majorité du peuple.

La première démarche à faire serait d'abord de s'enquérir si le Prince vient bien réellement à Québec, chose qui ne semble pas encore bien établie. Dans le cas

affirmatif nous croyons qu'il serait bon d'avoir une réunion, où l'on nommerait un comité d'hommes influents, de tous les rangs, dont le devoir serait d'inviter le Prince à un banquet public des citoyens et de faire après cela les préparatifs nécessaires propres à en faire une fête digne de l'hôte, digne de ceux qui lui donneraient la bienvenue. Mais, s'écrient quelques-uns, il n'est ici parmi nos citoyens, personne d'un rang assez élevé pour oser faire auprès du fils du roi des Français une demande qui courrait grand risque d'être rejetée. Nous ne sommes pas de cette opinion. Le prince de Joinville ne vient pas en Canada pour voir des princes; il vient visiter un pays intéressant par ses relations avec sa propre patrie; il ne pourrait qu'être touché d'y rencontrer encore des frères de cœur, de parole, de sang. Voilà ce qu'il nous faut lui montrer. Voici donc notre plan: ce serait de laisser d'abord les autorités fêter le noble prince, le sang royal, faire leurs compliments, tirer leurs gros pétards; après cela nous, peuple français de souvenir, nous viendrons à notre tour fêter le citoyen français, le marin franc et ouvert, le brave d'Ulloa, l'exécuteur testamentaire du dernier et du plus solennel des vœux de l'empereur. Chacun de ces titres serait assez pour nous. Comme pour rendre cette belle solennité une fête de famille, il la faudrait nombreuse, nous voudrions la voir mettre à portée de la généralité de citoyens; on pourrait par une contribution volontaire en couvrir les frais extraordinaires et compléter les sommes que le minimum de souscription rendrait peut-être insuffisantes.

En attendant meilleur avis nous avons soumis le notre à la discussion de personnes compétentes en pareilles matières. Ceux qui s'intéressent aux mesures publiques et qui ont la confiance de leurs concitoyens seront bien de prendre l'initiative au plutôt; nous pouvons les assurer, d'après ce que nous entendons autour de nous, que les seuls obstacles qu'ils auront à surmonter proviendront d'un excès de zèle. Espérons qu'une assemblée des citoyens influents sera convoquée dès qu'on sera sûr de la visite du jour, et illustre commandant de la *Bolto Poule*.

#### LE PAYS TOMBÉ EN DECADENCE.

Deux personnages (\*) passaient l'autre jour dans la rue et tenaient un langage que nous signalons à l'attention de la police. L'esprit de rébellion n'est pas éteint, au contraire, il fait d'effrayants progrès. Qu'on en juge plutôt:

— Ah pour mon compte disait l'un, je vois qu'il n'y a plus de *fiatle* à faire sur le gouvernement pour gagner sa pauvre chienne de vie. Ça ne sert à rien d'être loyal; on n'en est pas plus avancé.

— T'as raison et t'as de l'esprit; mais moi, sans me vanter, je ne suis pas si bête. Tu ne voulais pas me croire quand je te disais que ce gouvernement que t'aime tant et qui ne te rend pas la pareille ne faisait rien pour le pauvre peuple, du depuis que Papineau ne se mêlait plus de l'asticotter sur le chapitre des respectables et honorables employés officiers publics comme nous. Tu voulais être loyal à plein parce que tu croyais que le gouverneur voulait le bien de ce pays; je ne t'en veux pas pour ça; permis à tout le monde d'être imbécile sur cet article-là; mais si t'avais t'eu comme moi un brin de compréhension t'aurait ben vu que tout ça n'était que de l'*humbug* pour achaler le canadien.

— C'est une vérité véritable ce que tu dis là et je n'y avais jamais pensé auparavant; mais ce n'est plus de même à c't'heure; parce que je vois bien que plus on

(\*) Les deux messieurs en question étaient des préposés au service des cheminées pour prévenir les accidents par le feu, autrement dit, en langage vulgaire, des ramoneurs.

est fidèle à la reine et plus elle est ingrate. Et j'en parle savamment pisque tu sais toi-même que quand j'ai pris la profession de ramoneur c'était contre l'idée de ma pauvre Julienne; mon épouse légitimiste qu'était furieuse de penser que j'allais m'abaisser autant que ça; moi qu'avait toujours été un respectable balayeur de rue et abatteur de cahots; mais je me décidis parceque pisque la reine avait fait une loi pour encourager les braves ramoneurs en forçant toutes les femmes de ménages à se faire ramoner leur maison au moins une fois par mois à raison d'un chelin par tête de cheminées. On voyait au moins une perspective de vivre honorablement et paisiblement à même la bonne volonté forcée des citoyens et citoyennes; ça allait à cœur joie; je ramonais-ci, je ramonais-là les cheminées du haut en bas; et la notre fumait tous les jours avec un bon jambon, quelques chous, des patates, enfin je vivais comme un milord. Tous les soirs je remerciais c'ète bonne reine qui m'avait fait avoir une si bonne place et je lui promettais fidélité jusqu'à la vie et à la mort. Mais c'est saprement changé au jour d'aujourd'hui. Aussi je me révolte de fond en comble pisqu'il n'y a plus moyen de vivre.

— Faut qu'elle ait un caractère fièrement noir comme de la suie, c'ète reine, pour oter comme ça le pain de la main du pauvre monde. Mais je savais ça moi et je m'y suis pas fie; quoique ça j'aurais jamais cru que la colporation oùsqu'il y a des canadiens lui aurait aidé à nous couper l'herbe sous les pieds. Et cependant c'est ce qu'il z'ont fait, iz'ont cassé la loi; n'y a plus d'ordre, plus de loi, plus de gouvernement on va tomber dans je ne sais quoi, dans la anarchie, comme m'a dit la maîtresse d'école de ma petite Thérésine à qui j'ai tout conté en lui payant son mois deux chelins et ramonée comme de juste par contravention devant témoin. Quoiqu'ils veulent donc qu'on fasse à c'heure que les citoyens ne sont plus obligés par l'ordonnance du gouvernement à se faire ramoner monstruellement c'est-à-dire tous les mois, comme on dit en termes de la loi. Les gens qui sont tous assurés aux assurances seraient contents comme des rois de se voir brûler; craignez donc pas de les voir faire nettoyer leurs cheminées. Il n'y aura que ceux qui n'ont pas le moyen de se faire assurer qui nous feront travailler, encore ils seront trop pauvres pour payer le prix; ramoner à crédit ça tuerait la profession! Qui dans le monde aurait le plus petit brin de respect pour un gouvernement qui ne protège pas le ramoneur! pas moi, grand merci. C'est un métier de callé; que va-t-on faire pour manger du pain? Le commerce ne va pas; d'ailleurs faut des fonds et c'est ben juste si j'ai des fonds de culottes; homme de police; ça paie, mais c'est avéissant; puis faut avoir un cœur de boucher de chrétiens pour aller maltraiter comme ils font les criminels qu'on peut toujours soupçonner d'être innocents; il ne nous reste qu'une ressource, faut nous jeter à l'eau, nous mettre chaloupiers; mais encore ça ne fait pas pendant l'hiver; balayeu de rue ça dessèche le gosier et je suis de la tempérance; si ce n'était que ma conscience qui me boursofferait je me mettrais voleur; il n'y a que ce métier de protégé par la reine dans sa prison. Les ivrognes et vagabonds sont condamnés aux étoupes; tandis que les voleurs passent des jours cousus de pain; de gruau et de paille; mais ça serait mal. Je ne sais ce qui me tient de me mettre rebelle tout de bon et d'aller saccager un fripon de gouvernement qui ne pense qu'à lui-même et qui laisserait crever un pauvre ramoneur comme un chien. Le pays s'en va; on ne sait plus à qui parler, la société est renversée, on ne trouvera plus le sou à gagner et quand on voudra faire le dimanche un petit tour de voiture faudra payer les barrières! C'est fini, je vas me

mettre mendiant, au moins on gagne son pain en se promenant à la grâce de Dieu, qu'en dis-tu ?

—Ma foi je ne sais, que faire pour ma part. Je vas me précipiter sur les roches, on gagne encore un écu par jour en cassant de la pierre sur les chemins ; au moins ça c'est une bonne loi, c'est monsieur Spécial qui l'a faite ; sans lui on serait réduit à se casser le cou ; mais dis donc, une idée ! si on faisait une requête pour présenter à la reine ?

—Oui, mais par qui la faire signer ?

—Eh je-la signerons à nous deux ; il n'y a pas à dire, faut que la reine protège tous ses sujets, les ramoneurs comme les autres.

La Chambre d'assemblée vient de voter une adresse de condoléance à Son Excellence Milord Sydenham à l'occasion de son accident. Messieurs BALDWIN, BARTHE, NEILSON et VIGER sont les seuls qui ont eu le courage de témoigner contre cette mesure ! Voterait-on des jérémiades à un pauvre malheureux qui poussé par la faim se casserait la jambe en escaladant la fenêtre d'un boulauger chez lequel il irait voler un pain ? On profiterait de son accident pour s'emparer de lui, le juger, l'emprisonner, le pendre peut-être. Milord Thomson n'est pas un pauvre diable, mais il fait piller notre coffre public, il a souffert et aidé peut-être les massacres aux élections, défranchisé et dégradé une partie de la population, corrompu le reste, fait taxer tout le monde et il faut lui témoigner de la sympathie pour s'être cassé le pied en se pavanant à cheval ! Nous ne pensions pas notre Chambre d'Assemblée d'une urbanité assez chrétienne pour rendre le bien pour le mal. Quant à nous, nous ne voulons malheur à personne, mais si son Excellence se cassait le col ou autre chose nous dirions : Que la volonté de Dieu soit faite. Tant pis pour lui, tant mieux pour nous.

Serait-il vrai par hasard que l'homme ne saurait faire une bonne action froidement et à tête reposée ? En parlant de la cérémonie de l'inauguration d'une colonne érigée à Beauport en l'honneur de la Tempérance, le *Canadien* remarque : « On allait faire la quête ; mais le résultat n'a pas, complète, ce qu'on aurait pu en attendre. » En d'autres mots cela n'a pas rapporté grand' chose. Ce n'est pas étonnant à notre avis ; l'eau rend furieusement égoïste. Si avant de se rendre à la cérémonie les braves chaumiers s'étaient mis un tant soit peu en goguette, nous croyons fermement qu'on aurait vu les shellings et les piastres pleuvoir sur les quêteurs.

Tous ceux qui nous parlent du projet d'agrandissement de notre feuille, annoncé dans l'un des derniers numéros, nous en témoignent hautement leur satisfaction. Ces marques d'intérêt nous font beaucoup de plaisir ; mais la bonne volonté, les souhaits obligeants, les poignées de main et autre beurre sont d'agréables adoucissants pour le cœur ; mais, comme on dit, avec cette monnaie-là on ne se procure rien sur le marché. Il faut quelque chose de plus substantiel, une aide plus solide. — Allons, va-t-on dire, le voilà qui va nous parler d'argent, de souscription, de ponctualité et de mille balivernes dont il nous rebat sans cesse les oreilles ; voudrait-il par hasard augmenter le prix de son journal ? — Rien de tout cela, mes lecteurs ; je veux seulement vous répéter ce que je ne vous ai déjà rabâché que trop souvent à mon goût. Payez notre

compte lorsque nous vous le présenterons, tous les trois mois et c'est tous ce que nous exigeons de vous. Ah! si, j'allais oublier une recommandation essentielle; c'est de ne point prêter notre journal. Dites à ceux qui l'empruntent qu'ils commettent un vol au détriment des autres abonnés, au détriment du public, au détriment des propriétaires de la feuille. Je voudrais qu'il soit bien compris que si l'on veut obtenir des améliorations graduelles il faut que chacun y contribue. Si tous ceux qui lisent le *Fantasque* le payaient, nous pourrions, en peu de tems, doubler son format, y introduire une foule de variétés dont nous sommes forcés de priver le public, parcequ'il n'est qu'à grand-peine que nous couvrons aujourd'hui les frais de sa publication actuelle, et cependant quelle feuille dans le pays est plus répandue, plus lue? nous croyons pouvoir dire sans hablerie qu'il n'en est pas. Nous aimerions à pouvoir nous adjoindre les talents naissans du pays, nous assurer en les rétribuant les services de collaborateurs qui donneraient un nouvel intérêt à notre journal; nous aimerions pouvoir y insérer les gravures qui ornent les principales feuilles européennes; enfin nous désirerions en faire une publication non seulement intéressante sous le rapport des agatés, mais encore de son utilité; une publication digne du pays, digne de sa population qu'on accuse peut-être à tort d'indifférence en matière d'éducation. Nous avons déjà fait de semblables remarques qui sont restées sans effet; celles-ci auront peut-être le même sort; nous le regrettons autant pour nous-même que pour ceux qui s'intéressent au succès de notre entreprise. Le mal dont nous nous plaignons est plus fâcheux et plus répandu qu'on ne pense, surtout dans les campagnes; nous connaissons des paroisses où nous avons deux ou trois abonnés, un marchand, un notaire, un maître de poste et trente ou quarante lecteurs. Un jeune homme nous faisait naïvement il y a quelque tems une remarque équivalente à celle de l'amateur du feu d'artifice: "Vraiment votre journal est le plus amusant de la province; cela qui dit le plus ouvertement la vérité au pouvoir; je ne comprends pas comment vous pouvez le remplir constamment; vous méritez beaucoup d'être encouragé; j'aurais bien souscrit; mais je le lis chez mon voisin. J'allai chez le voisin par curiosité et je lui en parlai. "Ah monsieur, me dit-il, vous avez bien raison de me recommander de ne pas prêter le *Fantasque*, car une fois parti je ne puis le revoir; ils sont une douzaine qui se le passent tour-à-tour et souvent je n'en puis lire moi-même." Voilà ce que chacun voit dans son voisinage et cependant si l'abonné avait refusé de prêter la feuille, au lieu d'un nous en aurions peut-être six; peut-être douze. Au lieu de leur coûter quatre sous il ne leur reviendrait peut-être qu'à un sou, et nous serions mieux payé, nous aurions plus souvent le cœur gai, notre verve s'en ressentirait, nos bons abonnés riraient eux-mêmes plus souvent.

Que nos amis, que ceux qui nous veulent du bien essaient pendant six mois seulement de garder pour eux le *Fantasque*, d'engager ceux qui partagent leur opinion, ceux qui aiment à voir les abus de la société comme de ceux qui gouvernent, franchement mis au jour, à prendre notre journal, à le payer positivement, et si, au bout de ce tems, ils ne le voient pas changé, amélioré, grandi, nous leur ferons amendé honorable et nous leur permettrons de le prêter plus que jamais. Qu'on y réfléchisse et on verra qu'il y a véritablement rien de seulement injustice, mais vol et maladresse.

**J** B. CORRIVEAU, CHAPELIER, No. 15, rue Lamontagne, second magasin en dehors de la porte Prescott, a reçu un lot de redingottes et manteaux de caoutchouc, (maciutos) imperméable, et tient constamment chapeaux et casquettes aux dernières modes.